

FORMATION CHARGÉ DE MAINTENANCE TECHNIQUE POLYVALENT

Session 2024/2025

Vous avez un intérêt pour la maintenance des bâtiments, la voirie, les espaces verts ? Vous avez besoin d'enrichir vos compétences techniques dans l'un ou plusieurs de ces domaines ? Vous souhaitez travailler pour le service public local ?

Le Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine (CDG 35), en partenariat avec la MFR (Maison Familiale et Rurale) de Saint-Grégoire, propose un parcours de formation en alternance, qui développe les compétences nécessaires aux agents techniques polyvalents souhaitant travailler dans les services techniques des collectivités territoriales.

Contenu de la formation

La formation s'articule autour de quatre blocs de compétences :



Bloc 1: Bâtiment



Bloc 2: Espaces verts



Bloc 3: Voirie



Bloc 4 : Règlementation, sécurité des biens et des personnes, communication

Modalités et certification

Les modules techniques et théoriques sont dispensés par une équipe pédagogique pluridisciplinaire (professionnels territoriaux et formateurs techniques en bâtiment, espaces verts et voirie).

L'alternance est assurée par des périodes de stages d'une durée de **7 semaines** permettant la mise en pratique concrète des apports théoriques.

Le titre à finalité professionnelle Chargé de Maintenance Technique Polyvalent

(CMTP) est délivré par la MFR de St-Grégoire et le CDG 35. De niveau 4, il permet d'intégrer directement un poste d'agent technique polyvalent ou bien de poursuivre une formation de niveau supérieur.

Ce titre est accessible par le biais de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).





Durée et organisation

Durée : **9 mois** (1 126 heures), dont **3 périodes de stage** en collectivité (245 heures soit 7 semaines).

Le parcours de formation pourra être individualisé grâce à un positionnement réalisé au démarrage de la formation et sous réserve de qualification. La durée de formation est donc donnée à titre indicatif.

Public

- Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, indemnisés ou non.
- Salariés en reconversion.
- Titulaires de la fonction publique.

Pré-requis

- Être titulaire d'un diplôme ou d'une certification professionnelle attestant d'au moins un niveau 3 de qualification.
 - En l'absence d'un diplôme ou d'une certification professionnelle de niveau 3, une demande de dérogation peut être sollicitée auprès de la MFR de Rennes Saint- Grégoire et du CDG 35.
- Disposer d'aptitudes physiques adaptées au travail en extérieur.
- Porter le projet d'exercer le métier d'agent technique polyvalent.
- Faire preuve de discrétion, de réserve et de capacité d'adaptation.

Financement de la formation

Le coût de la formation est pris en charge par la Région Bretagne dans le cadre du programme Qualif Emploi pour les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi.

D'autres financements sont possibles selon les profils : compte personnel de formation, CPF de Transition Professionnelle, plan de développement des compétences, congé de formation professionnelle...

À l'issue de la formation, le CDG 35 proposera aux stagiaires des missions d'intérim en collectivités et les accompagnera vers une insertion durable : 6 mois après la formation, 100 % des stagiaires disponibles de la promotion 2022/2023 sont en emploi.

Contacts: 02 99 23 37 96 ou par mail à formations.cdg35@den.bzh.

Scannez le QR-code pour vous inscrire à la formation







